

LA CCI HÉRAULT AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJETS DE L'AFPA

Publiée le jeudi 13 Septembre 2018 - Formation
professionnelle

Grâce à une synergie de travail et une prescription réciproque de leurs services, la CCI Hérault et l'AFPA (Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) entendent faciliter l'accès à la création d'entreprise des stagiaires en reconversion professionnelle.

"La création de son emploi dans le cadre d'une création d'entreprise est un vecteur majeur d'insertion professionnelle" rappelle André DELJARRY.

L'objectif commun - AFPA comme CCI - est de former les salariés et chefs d'entreprise de notre territoire.

Côté CCI Hérault, ce sont plus 1500 apprentis formés par CCI Sud Formation et 3500 par Montpellier Business School. L'AFPA, quant à elle, accompagne près de 1 800 stagiaires par an.

Les objectifs de ce partenariat sont donc clairs :

- Faciliter l'accès des demandeurs d'emploi à la création ou à la reprise d'entreprise
- Améliorer l'accompagnement individuel des stagiaires de l'AFPA qui préparent leur création ou reprise d'entreprise durant leur parcours de formation
- Aider les publics éloignés de l'emploi à prévenir les risques pour sécuriser leur parcours.

Un tiers des stagiaires de l'AFPA souhaite créer sa propre activité à l'issue de sa formation qualifiante. Ils bénéficieront désormais de l'expertise de la CCI Hérault durant leurs heures de formation afin de disposer de toutes les clés pour entreprendre.

La CCI Hérault et l'AFPA, tous deux membres du Service Public, participent ainsi de façon opérationnelle aux politiques de développement économiques et sociales du département.

Le 11 septembre 2018, André DELJARRY, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie et Annie BRINET, Directrice du Centre Afpa Montpellier Saint-Jean de Védas, ont officialisé un partenariat en faveur de l'accompagnement des porteurs de projets.